



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/054
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située quai Hermann du Pasquier sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4897 et destinée à être utilisée pour le stationnement du navire CIUDAD DE CADIZ.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société LD SEAPLANE, 21 Quai Gallieni – 92150 SURESNES CEDEX, SIREN n° 498 719 459 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 19/272 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-148 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : une surface de plan d'eau d'une superficie de 2 609,43 m² ;
un linéaire de bord à quai d'une longueur de 126,61 ml.

Durée de la convention : 2 mois à compter du 11/06/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 20-148 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.